

## Module : M1 – Hygiène (16h)

<ul style="list-style-type: none"> <li>Public cible</li> </ul>	Ce cours fait partie du tronc commun obligatoire de toutes les techniques prescriptives
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aperçu de la formation (Définition)</li> </ul>	Etude des différentes mesures d'hygiène nécessaire pour la protection du thérapeute et de ses clients
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intervenant</li> </ul>	Catherine Chollet – infirmière et naturopathe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs d'apprentissage généraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer les principes de base d'hygiène dans sa pratique</li> <li>Expliquer les bénéfices des mesures d'hygiène</li> <li>Comprendre et appliquer les mesures de désinfection et de stérilisation</li> <li>Adapter ses mesures d'hygiène en fonction de sa pratique</li> <li>Connaître les principaux produits d'hygiène et leurs avantages</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contenu</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Principes théoriques d'hygiène</li> <li>L'utilité des mesures hygiénique</li> <li>Les lois en matière d'hygiène</li> <li>Mesures d'hygiène de base et avancée</li> <li>Les principaux produits et leurs avantages</li> <li>La désinfection</li> <li>La stérilisation</li> <li>Application pratique</li> <li>Cas particuliers</li> </ol>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodologie</li> </ul>	<p>Chacun des thèmes fait l'objet d'un enseignement spécifique faisant appel à des moyens audio-visuels riches et variés. Le contenu des moyens audio-visuels sont transmis aux participants sur support papier.</p> <p>La priorité est mise sur l'interactivité entre le formateur et les apprenants.</p>

• Pré-requis	Aucun
• Exemption	Toutes les personnes pouvant justifier d'un nombre d'heures de cours équivalent avec un programme équivalent et ayant réussi l'examen correspondant (la copie de l'examen est à présenter). Sont en particulier exemptés toutes les personnes issues de professions médicales
• Durée	16h de présentiel
• Structure horaire de la formation	Module de 16 h (temps de présence en cours). Journées de 8h (0900 - 1230 /1330 - 1800) soit 1 week-end
• Evaluation	Contrôle continue Pour la reconnaissance à l'EPS : examen global du M1
• Disclaimer / Clause d'exonération de responsabilité	<i>L'IFMV se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent document ; cela en tout temps. Il se réserve le droit d'adapter en fonction de l'évolution des directives et des règlements. Il n'a aucune obligation envers les personnes qui consultent le site.</i>